COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maromme, le 14 décembre 2022

LA CANOPÉE OUVRE SES PORTES
UNE MAISON MUNICIPALE DES SOLIDARITÉS À MAROMME

Véritable espace de vie sociale consacré à l'insertion et à la formation professionnelle, la Canopée sera inaugurée vendredi 16 décembre en présence de Thierry Delpeches, Président de la CAF de Seine-Maritime, David Lamiray, Maire de Maromme et Aurélien Diouf, Secrétaire général adjoint de la Préfecture de Normandie.

Cette structure de proximité, ouverte à tous, proposera des actions collectives principalement orientées vers les jeunes et les familles.

Au travers de son projet, la Canopée poursuivra trois finalités de façon concomitante : l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ; le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « vivre ensemble » ; la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Son Espace de Vie Sociale (EVS) a été pensé comme un lieu ressource permettant la prise en charge active des usagers, autant que la coordination entre les différents professionnels de l'action sociale présents sur le territoire. La ville s'est ainsi entourée de nombreux partenaires pour mener à bien son action, dont la CARSAT, la Mission locale, ou encore le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), sans oublier Médiaformation et ses ateliers de compétence...

La Canopée se distinguera donc par ses champs d'action multiples, adaptés aux besoins des habitants de la vallée du Cailly, et son fonctionnement tout le long de l'année. En outre, elle s'appuiera sur le principe de la participation collective - véritable plus-value pour l'animation de la vie sociale - en favorisant les synergies entre professionnels et bénévoles d'un côté, usagers et habitants de l'autre.

À noter que le projet a nécessité un important effort d'investissement, les travaux de réhabilitation du bâtiment s'élevant à environ 400 000 euros, pour moitié subventionnés par la CAF.

Maxime Morlaine

Directeur de cabinet
Mail : maxime.morlaine@ville-maromme.fr
Tél. : 02 32 82 22 88 / 06 49 40 99 78